

Vous êtes élève de terminale ou étudiant et vous souhaitez poursuivre vos études supérieures en France dès la rentrée de septembre 2024 ? : Vous devez obligatoirement candidater via Campus France Burkina en créant votre propre dossier de candidature électronique sur la plateforme Etudes en France.

I. PROCÉDURES DE CANDIDATURES :

A) Procédure de demande d'admission préalable (DAP) :

1^{er} octobre 2023 au 10 décembre 2023

- Procédure **DAP blanche** : candidatures en 1^{ère} année de licence à l'université publique (dont 1^{ère} année des études de santé : médecine, pharmacie...)
Au maximum 3 choix d'établissements.
- Procédure **DAP jaune** : candidatures en Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA) - tout niveau. **Au maximum 2 choix d'établissements.**

B) Procédure hors demande d'admission préalable (Hors DAP) :

1^{er} octobre 2023 au 10 décembre 2023 : candidatures en Licence 2 ou 3, Master 1 ou 2 en université, et à tout niveau en école d'ingénieur (hors réseau Polytech), de commerce ou d'art (hors Campus Art), en 1^{ère} ou 2^e année DUT au sein d'un IUT (Institut Universitaire de Technologie), DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) ou CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Ecoles).
Au maximum 7 choix d'établissements.

NB : si vous souhaitez demander une 1^{ère} année, vous pouvez aussi demander jusqu'à 7 établissements (3 max dans le cadre de la procédure DAP + 4 en hors DAP ; Par exemple : 3 L1 économie en université + 4 première année DUT comptabilité, ou 2 L1 génie civil en université (donc 2 DAP) + 2 DUT génie civil et 1 école d'ingénieur en génie civil). Mais le dépôt se fait une seule fois au plus tard à la première date limite.

II. ÉTAPES DE CANDIDATURES PROCEDURE CAMPUS FRANCE :

A) Choisir ses formations

Avant de créer votre dossier de candidature, repérez les établissements qui offrent la formation que vous souhaitez en cliquant sur « Etudier en France » puis sur "**Trouvez votre formation**" sur la page d'accueil de notre site www.burkina.campusfrance.org. Vous aurez accès aux catalogues des formations selon le niveau d'études recherché.

Vous pouvez également visiter les sites de l'ONISEP www.onisep.fr (rubrique "Recherche thématique – une formation") et de Campus France (notamment pour les formations en anglais dans le catalogue "Taught in English").

Des documents sont également consultables dans votre espace Campus France.

Complétez votre sélection en **visitant les sites Internet des universités** (accès aux programmes détaillés, conditions d'admission etc.). Assurez-vous que les formations correspondent à vos attentes et vérifiez les **prérequis demandés** pour chaque formation.

Il est possible de choisir plusieurs formations dans la même université, de diversifier les niveaux d'études (postuler en L3 et en M1 par exemple) et de postuler dans plusieurs filières différentes mais il faut au préalable s'en assurer auprès de l'établissement.

B) Création du dossier numérique de candidature

Connectez-vous ensuite sur www.burkina.campusfrance.org, cliquez à droite sur "**Connexion**", puis sélectionnez "Campus France Burkina" dans le menu déroulant qui apparaît.

Vous obtenez la page "**Création d'un compte**" que vous devez intégralement compléter, ce qui vous donne – après avoir cliqué sur le lien de confirmation dans le mail que vous recevez d'Etudes en France – un numéro de dossier numérique : **BF + 7 chiffres** (*vous devrez le communiquer chaque fois que vous vous présenterez dans nos services*).

ATTENTION, ce numéro n'est pas votre identifiant de connexion ! Pensez à conserver le mail et le mot de passe avec lesquels vous connecter.

Une fois votre compte créé, cliquez sur "**Je suis candidat**" et complétez toutes les parties indiquées en y joignant les scans de vos justificatifs.

Les justificatifs à fournir (à adapter en fonction de votre situation !) :

- Pour une préinscription en 1^{ère} année ou 2^e année :
 - o Bulletins de notes **trimestriels** depuis la classe de 2nde (pas de relevé annuel ou de relevé récapitulatif du lycée) ;
 - o Diplôme et relevé du bac (si vous êtes en terminale, bulletin du 1^{er} trimestre ou certificat de scolarité) ;
 - o Relevés semestriels de la L1 ou à défaut attestation d'inscription et programme des matières délivré par l'établissement.
 - o Attestations de stage, formations, travail...
- Pour une préinscription au-delà de la 2^e année :
 - o Diplôme et relevé du bac ;
 - o Relevés **semestriels** (ou annuels) de chaque année de licence ;
 - o Diplômes intermédiaires ;
 - o Pour l'année en cours, attestation d'inscription et programme des matières délivrées par l'établissement ;
 - o Attestations de stage, formations, travail...

Votre cursus doit être continu et justifié jusqu'à l'année en cours.

Si vos justificatifs ne sont pas en français, il est nécessaire de les faire traduire par un organisme officiel de traduction.

Le remplissage du dossier est intuitif et des explications sont disponibles dans la page d'accueil du dossier et à chaque étape. **Lisez bien ce que le site vous indique dès la page de connexion !**

Votre remplissage est enregistré au fur et à mesure et vous pouvez revenir sur votre dossier quand vous voulez, tant que vous ne l'avez pas "soumis à l'espace Campus France".

Après validation, des corrections peuvent néanmoins être demandées par votre espace Campus France qui vous redonnera la main.

ATTENTION

De nombreux établissements demandent des **procédures parallèles** à celle de Campus France, renseignez-vous sur le site des établissements qui vous intéressent. Vérifiez bien également les **dates limites de candidature** indiquées sur chaque site et les coûts de formation.

C) Dossier « papier »

Après la soumission de votre dossier numérique en ligne, prenez rendez-vous, ensuite contactez votre espace Campus France et **retirez la fiche de renseignements** comportant le numéro de compte, puis procédez au **paiement de vos frais de dossier (70 000 FCFA)**.

Réunissez ensuite :

- Les originaux de vos justificatifs scannés, document d'identité, certificat de scolarité de l'année en cours etc. ;
- Le reçu de la banque, 2 photos d'identité, la fiche de renseignements remplie et apportez les dans votre espace Campus France le jour de votre rendez-vous de dépôt **dans les délais impartis**.

NB : Le rendez-vous se prend en ligne dans votre dossier numérique en fonction des créneaux horaires disponibles.

Plus vous déposez tôt, plus vous avez de chances d'être accepté !

D) Entretien pédagogique

Une fois que campus France vous aura donné la main après avoir validé votre dossier, retournez sur votre compte Etudes en France pour prendre rendez-vous pour votre **entretien pédagogique obligatoire** à l'issue duquel votre dossier sera transmis aux établissements.

E) Réponses des établissements :

Chaque établissement répond directement dans votre dossier électronique.

Si vous êtes admis dans plusieurs établissements, vous choisirez dans votre dossier numérique celui pour lequel vous souhaitez partir (**dans la partie "Je suis accepté"**).

F) Coût de de la formation dans les établissements publics :

- **Licence : 2 770 euros (1 817 000 FCFA) / an**
- **Master : 3 770 euros (2 472 957 FCFA) / an**
- **Doctorat : 380 euros (249 263 FCFA) / an**

NB : plusieurs universités publiques appliquent l'exonération partielle permettant aux étudiants étrangers de payer les mêmes montants que les ressortissants français soit :

- **Licence : 170 euros (111 512 FCFA) / an**
- **Master : 243 euros (159 398 FCFA) / an**
- **Doctorat : 380 euros (249 263 FCFA) / an**
- **Ingénieur : 601 euros (394 225 FCFA) / an**

III. Hors procédures Campus France

Les élèves ou étudiants souhaitant s'inscrire dans un établissement ne relevant pas de la procédure Campus France doivent s'inscrire directement auprès de l'établissement (tout en vérifiant ses exigences). Ce sont généralement les écoles privées et les formations doctorales. Une fois une admission obtenue, prendre attache avec Campus France avant la demande de visa.

IV. Parcoursup

Entre janvier 2024 et mars 2024 : candidatures en 1^{ère} ou 2^e année BTS et en CPGE (Classes préparatoires aux Grandes écoles) sur www.parcoursup.fr. Une fois l'admission acquise, se rapprocher de Campus France avant d'effectuer sa demande de visa.

V. Cas particuliers : inscriptions en :

- **Réseau Polytech** : au maximum 3 choix via votre dossier Campus France + démarches parallèles sur <http://www.polytech-reseau.org>.
- **INSA (Institut National des Sciences Appliquées) ou université technologique (Troyes, Compiègne ou Belfort)** : 2 dossiers ; un via votre dossier campus France selon nos dates limites, l'autre via le site de chacun de ces établissements INSA choisis.
- **Doctorat** : les inscriptions en doctorat ne passent pas par campus France : s'inscrire selon les informations d'établissements figurant <https://doctorat.campusfrance.org/> et prendre attache avec campus France une fois la préinscription obtenue.
- **Ecoles d'art** : <https://www.campusart.org/>

CONTACTS :

Ouaga : accueil **sur RDV uniquement** du lundi au vendredi. Contactez-nous par mail campusfrance-adj@if-bf.com ; campusfrance@if-bf.com ou par téléphone (54 49 53 08 ou 54 51 16 17)

Bobo : Du mardi au samedi à l'Institut français de Bobo. Contacts 77 21 03 04/78 85 37 82 - campusfrance-bobo@if-bf.com

Site internet : www.burkina.campusfrance.org

Suivez nous sur Facebook pour rester au courant de toutes nos actualités : facebook.com/campusfranceburkina